

Info Marne

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Ils investissent dans la mort, plutôt que dans la vie.....	1
Châlons-en-Champagne : TI Automotive FUEL SYSTEMS une belle lutte gagnante	2
Reims - Mobilisation le 10 avril : Pas touche au 1er mai !.....	2
8 avril 1946 - Création d'EDF et de GDF Soyons dignes de nos prédécesseurs.....	3
Salariés de la santé et de l'action sociale : Complémentaire santé-prévoyance : exigeons une vraie protection sociale !.....	3
Loi Yadan : les députés ne doivent pas la laisser passer	3

Édito : Ils investissent dans la mort, plutôt que dans la vie



Il y a des déclarations qui éclairent, malgré elles, les priorités profondes d'une époque. Lorsque, au sein de Safran, le directeur du site électronique et défense de Montluçon affirme que son usine serait « 100 fois plus propre qu'un bloc opératoire », la formule dépasse le simple excès de communication. Elle traduit une vision du monde où l'efficacité industrielle et la performance technique prétendent rivaliser avec ce qui relève du soin, de la vie, de l'humain.

Car enfin, que signifie une telle comparaison ? Le bloc opératoire est un espace dédié à sauver des vies, où la propreté est une exigence absolue au service de la santé. À l'inverse, un site de production d'armement, aussi technologiquement avancé soit-il, s'inscrit dans une logique de défense, voire de destruction. Confondre ces deux réalités, même symboliquement, révèle un glissement préoccupant des repères.

Ce glissement n'est pas isolé. Il s'inscrit dans un contexte politique plus large, marqué par des choix budgétaires assumés. Le soutien affiché de Catherine VAUTRIN, mettant en avant l'augmentation du budget de la défense, contraste fortement avec le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) perçu comme contraint, voire insuffisant. D'un côté, les moyens pour l'armement progressent ; de l'autre, les ressources pour sauver des vies, pour la santé et le social sont comprimées.

Ce déséquilibre interroge. Il ne s'agit pas de nier les enjeux de sécurité internationale ni les nécessités stratégiques d'un État, mais lorsque les arbitrages budgétaires donnent le sentiment que la priorité va davantage à la puissance militaire qu'au bien-être des citoyens, une question fondamentale se pose : quelle société voulons-nous construire ?

Sous la présidence d'Emmanuel MACRON, ces orientations traduisent une ligne politique où la compétitivité, la souveraineté industrielle et la puissance économique occupent une place centrale. Pourtant, une nation ne se mesure pas uniquement à la performance de ses industries ou à la solidité de son appareil de défense. Elle se juge avant tout à sa capacité à protéger, soigner et accompagner les plus vulnérables.

L'enjeu n'est donc pas seulement économique, il est profondément moral et politique. Lorsque le capital et ses logiques de rentabilité en viennent à se comparer au domaine du soin pour se légitimer, c'est le signe qu'un rééquilibrage est impératif. Remettre l'humain au cœur des priorités ne relève pas d'un idéal abstrait, mais d'une exigence démocratique essentielle.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale



10 avril 2026
#143

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



ensemble, on s'organise >

Châlons-en-Champagne

TI Automotive FUEL SYSTEMS

une belle lutte gagnante



Ce qui a mis le feu aux poudres chez TI Automotive FUEL SYSTEMS (équipementier automobile), c'est l'attribution d'une Prime de Partage de la Valeur (PPV) actée dans les autres usines du groupe... mais pas dans celle de Châlons-en-Champagne.

À peine close, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) ([voir Info Marne n°142](#)), l'Intersyndicale CGT, FO et CFDT est donc montée au créneau pour exiger une harmonisation par le haut, avec l'attribution d'une PPV pour les salariés de l'usine de Châlons.

La grève, massivement suivie par 80 % du personnel, a porté ses fruits puisqu'au lendemain du week-end de Pâques, après avoir proposé 600 euros puis 1000 euros, la direction a finalement satisfait l'essentiel de la revendication en attribuant la prime de 1500 euros, inversement proportionnelle au niveau des salaires, ainsi que la prise en charge d'une des deux journées de grève. Cette proposition a été approuvée par les salariés grévistes et le travail a repris le mardi 7 avril.

Cette PPV s'ajoute aux avancées obtenues lors de la NAO, les augmentations générales, la part employeur portée à 65 % dans la mutuelle, l'augmentation de 10 % de la prime transport et de 1 euro de la prime panier.

La CGT de TI Automotive se félicite de cette lutte gagnante qui démontre une nouvelle fois que la mobilisation peut payer ; elle se félicite aussi de l'unité syndicale et remercie les camarades CGT des territoriaux, de la santé, d'Ecolab et de l'Union Départementale qui sont venus sur place apporter leur soutien, ainsi que ceux qui l'ont exprimé sur les réseaux sociaux. ([Voir l'objectif chalonnais](#))

Reims - Mobilisation le 10 avril

Pas touche au 1^{er} mai !

Vendredi 10 avril, la proposition de loi du groupe Renaissance visant à autoriser le travail le 1^{er} mai pour les salariés « de certaines professions » est débattue à l'Assemblée Nationale.

Le 1^{er} mai n'est pas un jour comme les autres. C'est le seul jour férié, chômé et payé, et cette proposition de loi, au-delà du boulanger du coin et du fleuriste, pourrait concerner des secteurs comme ceux de la grande distribution, implantés dans les zones commerciales, jusqu'à 1,5 millions de salariés qui seraient amenés à travailler ce jour-là.

Si cette loi passe, une dérive inévitable s'ensuivra, comme pour le travail du dimanche, initialement basé sur le volontariat et qui est devenu une obligation pour de nombreux salariés.

La CGT, comme la totalité des organisations syndicales, s'oppose à cette suppression car le 1^{er} mai n'est pas un jour comme les autres. C'est la journée internationale de lutte des travailleurs, enracinée dans l'histoire des luttes ouvrières dont celle de Fourmies dans le Nord, le 1^{er} mai 1891, quand la troupe a tiré à bout portant sur la foule pacifique des ouvriers, faisant 10 morts dont 8 de moins de 21 ans.

A Reims, un rassemblement est organisé le vendredi 10 avril 2026 à 10h devant la sous-préfecture.

([Voir le tract](#))



8 avril 1946 - Création d'EDF et de GDF *Soyons dignes de nos prédécesseurs*



Il y a 80 ans, le 8 avril 1946, l'Etat français décidait de nationaliser la production, le transport, la distribution et la fourniture d'électricité et de gaz naturel. Ainsi naissaient EDF et GDF. Cette création s'inscrivait dans

les grandes orientations du Conseil National de la Résistance (CNR), il a été porté par Marcel PAUL, ministre communiste de la production industrielle, avec une vision claire : l'énergie n'est pas une marchandise, c'est un bien commun.

Aujourd'hui, après 30 ans de libéralisation et de privatisations qui ont fragmenté le secteur et l'ont livré aux appétits féroces des financiers et au marché concurrentiel, le bilan est catastrophique. Un Français sur cinq vit en situation de précarité énergétique, 11 % des enfants vivent dans des logements mal chauffés...

Il est urgent de reprendre la main et de reconstruire un grand service public de l'énergie, structuré autour d'un opérateur public intégré, afin de répondre à la crise énergétique, réduire les pénuries, maîtriser les coûts, garantir un service public essentiel, accessible à tous. ([Lire l'article de l'Humanité](#)) ([Lire le tract de la CGT Énergie Marne](#))

Salariés de la santé et de l'action sociale :

Complémentaire santé-prévoyance : exigeons une vraie protection sociale !

Depuis 2021, la protection sociale complémentaire est obligatoire dans toute la fonction publique. Pourtant, en 2026, (soit cinq ans plus tard !), les agents hospitaliers en sont toujours exclus.

Négociations tardives, réunions annulées, absence totale de transparence : le ministère organise le blocage. Pendant ce temps, plus d'1,2 million d'agents et 630 000 retraités sont laissés sans droits.

Aucun budget clair. Aucune garantie sur les soins. Aucune prise en compte des familles et des retraités. Aucune avancée sur la participation de l'employeur. Pire encore : tout laisse craindre une mutuelle imposée, plus chère, avec moins de droits ! La CGT rappelle ses exigences :

- ▶ Une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous
- ▶ Une prise en charge à 100 % par l'employeur
- ▶ L'intégration des ayants droit et des retraités
- ▶ Un financement dédié, sans ponction sur les budgets des établissements
- ▶ Le maintien et le développement du CGOS (œuvres sociales)

Soigner ne doit pas appauvrir ! Les agents hospitaliers ne sont pas une variable d'ajustement ! Ils n'ont pas à payer le prix des restrictions budgétaires.

[Signer la pétition](#) pour une complémentaire santé et prévoyance de haut niveau.

Loi Yadan : Les députés ne doivent pas la laisser passer

Ce projet de loi est éminemment dangereux pour la liberté d'expression puisqu'il confond l'antisémitisme avec la légitime critique du gouvernement israélien. Plus grave encore, il risque paradoxalement d'aggraver l'antisémitisme en associant les personnes juives vivant en France avec la politique de l'Etat d'Israël, en faisant des représentants des politiques israéliennes, alors même qu'un grand nombre d'entre eux les condamne.

L'antisémitisme, comme tous les racismes, doit être combattu sans faille, en utilisant le cadre juridique existant, mais certainement pas en adoptant une loi qui assimile les personnes juives vivant en France à un Etat qui se rend chaque jour coupable de multiples infractions au droit international : génocide à Gaza, colonisation illégale en Cisjordanie, occupation du Sud Liban, annexion de territoires, déplacement forcé de population, loi ignoble autorisant la mise à mort par pendaison des seuls Palestiniens, etc.

Avec plus de 600 000 signataires, la pétition en ligne contre la loi Yadan démontre la vigueur de la mobilisation citoyenne face à un projet de loi inacceptable. ([Lire le tract de la CGT](#)) ([Signer la pétition](#))

GROUPE 3E CONSTRUCTEURS D'ALTERNATIVES

NOUS SOMMES UN COLLECTIF D'EXPERTS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES

**NOTRE MISSION :
ACCOMPAGNER
CEUX QUI
DÉFENDENT
LE TRAVAIL**



**ACANTE
CONSULTANTS
COMMISSARIAT
ÉTUDES & FORMATIONS
EXPERTISE**

groupe3e.fr



CONTACTEZ-NOUS !



CERTIFICATIONS ET AGRÉMENTS

- 3E Acante est expert SSCT, habilité à mener des expertises Qualité du travail et de l'Emploi (QTE)
- 3E Consultants est inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables du Grand Est
- 3E Commissariat est inscrit auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des Hauts-de-France
- 3E Études & Formations est certifié Qualiopi et dispose des agréments pour assurer la formation économique et SSCT des élus du CSE
- 3E Expertise est inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables du Grand Est